



**ANNEXE 3 - ACCORD D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ, DE RENONCIATION AUX DROITS ET  
D'ACCEPTATION DES RISQUES**

Je désire participer à l'événement organisé par la société FITNESS PARK DEVELOPMENT (ci-après désignée "FITNESS PARK") intitulé "Fitness Park Heroes", qui se déroulera le \*\*/\*\*/\*\*\*\* à \*\*\*\*\* (ci-après désigné l'«Événement»). Dans le cadre de ma participation à l'Événement, je garantis et j'accepte par la présente comme suit :

**1. ACCEPTATION DE RISQUES.**

Je suis physiquement et mentalement apte à participer pleinement à l'Événement. Je comprends que participer à l'Événement comporte des risques et dangers inhérents y compris l'accident, la blessure ou la mort. L'Événement est organisé dans les clubs Fitness Park sans que ceux-ci ne soient partiellement ou totalement privatisés. En conséquence, la responsabilité de ma conduite m'incombant, je devrai faire preuve d'une prudence particulière et devrait donc être particulièrement attentif aux autres usagers et autres participants.

**2. EXONÉRATION DE RÉPONSABILITÉ.**

J'exonère FITNESS PARK et ses prestataires de toute responsabilité directe ou indirecte, et renonce à toute réclamation résultant de ou en lien avec ma participation à l'Événement, même si cela est dû à la négligence ou à toute autre faute de FITNESS PARK et/ou de ses salariés et/ou partenaires.

Si une partie de cet accord d'exonération et renonciation devait être tenue pour invalide ou non exécutoire, toutes les autres clauses continueraient néanmoins à être valides et exécutoires.

Cet accord d'exonération et renonciation supplante toute déclaration écrite ou orale faite par moi ou en mon nom.

**3. ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT.**

Aucune assurance personnelle, notamment en cas de dommages corporels, ne pourra être délivrée par FITNESS PARK. Chacun des participants en confirmant son inscription à l'Événement en acceptera le règlement et devra s'il le désire souscrire de son propre chef à une assurance personnelle, ce que FITNESS PARK l'encourage vivement à faire.

Il est en tout état de cause obligatoire pour chacun des participants d'être titulaire d'une assurance responsabilité civile.

#### 4. CESSION DE DROITS À L'IMAGE.

J'autorise à titre gratuit FITNESS PARK directement et/ou par l'intermédiaire de tout prestataire de son choix, à photographier et/ou filmer et procéder à l'enregistrement de mon image et/ou de ma voix lors de la séance photo/vidéo de FITNESS PARK HEROES 2023 se déroulant le \*\*/\*\*/\*\*\*\* à \*\*\*\*\*.

J'autorise FITNESS PARK et l'ensemble des sociétés du groupe, à exploiter, directement ou indirectement, les images et/ou les sons enregistrés lors de l'Évènement, à titre commercial ou non, en intégralité ou par extraits dans le cadre d'une utilisation commerciale, pour le monde, sur tous supports et notamment sans que cette liste ne soit exhaustive, sur les supports digitaux tels que les réseaux sociaux, le site Fitnesspark.fr et des sites web tiers, des supports print et de la TV. Cette autorisation est consentie pour une durée de 5 ans.

J'ai conscience que FITNESS PARK n'est en aucun cas obligé d'utiliser les images et/ou les sons de l'Évènement.

Je déclare avoir 18 ans ou plus.

J'AI LU ET COMPRIS TOUTES LES IMPLICATIONS DE CETTE RENONCIATION ET DE CETTE AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE.

J'AI LU CET ACCORD D'EXONÉRATION ET RENONCIATION AVEC ATTENTION, J'AI COMPRIS SON CONTENU ET J'ACCEPTÉ SES TERMES DE MON PLEIN GRÉ.